



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données
Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

Chancellerie d'Etat
Mme Susi Hasanovic
Rue des Chanoines 17
1700 Fribourg

Courriel

Autorité cantonale de la transparence et
de la protection des données ATPrD
Kantonale Behörde für Öffentlichkeit und
Datenschutz ÖDSB

La Commission

Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

T +41 26 322 50 08, F +41 26 305 59 72
www.fr.ch/atprd

—
Réf: MS/coc - 3495
Courriel: secretariatatprd@fr.ch

Fribourg, le 27 septembre 2013

Directive sur la traduction à l'Etat de Fribourg – consultation interne

Madame,

Nous nous référons au courrier envoyé le 30 août 2013 par Monsieur Olivier Curty, Vice-chancelier d'Etat, concernant l'objet cité en référence et le remercions de nous avoir consultés à ce sujet.

La Commission en a traité lors de sa séance du 23 septembre 2013. Elle ne se prononce que sur les aspects relatifs à la protection des données et à la transparence et vous fait les remarques suivantes (art. 30a al. 1 let. b de la loi du 25 novembre 1994 sur la protection des données, LPrD ; art. 40 let. c de la loi du 9 septembre 2009 sur l'information et l'accès aux documents, LInf).

I. Sous l'angle de la protection des données

La Commission salue la référence au secret de fonction figurant à l'art. 6 al. 2 let. d du projet. Elle considère toutefois qu'une référence plus générale aux principes de la protection des données devrait figurer dans la directive. Plus particulièrement, il devrait être précisé que le devoir de confidentialité concerne également les mandataires externes.

Enfin, le modèle de formulaire utilisé pour les mandats externes devrait lui aussi rappeler ces principes et pourrait être annexé à la directive.

II. Sous l'angle de la transparence

La Commission n'a pas de remarque à formuler.

Tout en vous souhaitant bonne réception de la présente et en vous remerciant de nous informer de la suite que vous y accorderez, nous vous prions de croire, Madame, à l'assurance de notre parfaite considération.


Marc Sugnaux
Président